

La Vie : bulletin de la Fédération spiritualiste du Nord

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

LA VIE

Bulletin de la Fédération Spiritualiste du Nord

Siège : 4^{bis}, Rue Neuve-Notre-Dame — DOUAI

Trésorier :

M. André RICHARD
29, Avenue du 4-Septembre
DOUAI.

Cotisation donnant droit au Bulletin

UN AN :
10 Francs

Secrétaires :

MM. PEJOINE et BREYE
32, Rue de la Paix
SIN-LE-NOBLE (Nord)

Remerciements

Nous présentons nos remerciements aux « Annales du Spiritisme » de Rochefort, à la « Revue Spirite » de Paris, à « Terre Nouvelle », à « L'Initiateur », à la « Rosé Croix », à la « Revue Spirite Belge », aux Bulletins des Sociétés de Paris, de Nancy, de Lyon, de Bruxelles et à toutes les autres publications qui ont souhaité la bienvenue à la Fédération Spirite du Nord et à son organe « LA VIE ».

Seul le Directeur d'un journal prétendant avoir le monopole du fraternisme et de l'éclectisme a refusé le service d'échange. Peut-être ce Directeur craint-il une concurrence?? Qu'il se rassure, car la Fédération Spiritualisme du Nord est une association **sans but lucratif** et ne cherchera pas à drainer les fonds des personnes de bonne foi qui par des dons pensent subventionner une œuvre, alors qu'en réalité l'argent remis est encaissé sans contrôle, puis employé à des fins toutes personnelles (construction d'habitation somptueuse et plaisirs de toutes sortes).

Il ne peut en être ainsi à la Fédération Spiritualiste du Nord qui en tant qu'association placée sous l'égide de la loi de 1901 ne doit avoir que des ressources légales dont l'emploi peut être contrôlé à tout instant par chaque délégué de la Fédération et par les représentants de l'administration préfectorale.

Nous avons tenu à publier ceci pour rassurer les nombreux lecteurs de la régions du Nord, exploités à différentes reprises par des personnalités qui, sous prétexte de charité et de bienfaisance, se sont enrichis aux dépens des malheureux.

Nous désirons travailler dans ce journal pour la concorde, la fraternité et la paix. Pourtant nous ferons une exception et nous pousserons un cri de guerre; celui de guerre au mercantilisme, guerre aux exploiters du spiritualisme, guerre à la malhonnêteté!

Pour le Comité:
Le Gérant: E. LAMENDIN.

Pourquoi le Spiritisme; sa raison d'être

— * —

Les ennemis du Spiritisme se plaisent à le dénoncer aux foules comme une religion nouvelle. En effet, si le Spiritisme était une religion, il n'aurait aucune raison d'être et le présenter comme tel serait peut-être la manière la plus adroite de détourner l'opinion de cette religion parfaitement inutile.

Nous ne rendons pas un culte aux esprits, mais l'étude de l'au-delà tend à faire revivre le sentiment religieux en élevant nos pensées vers les vérités éternelles qui sont de tous les temps.

La religion chrétienne suffit amplement aux bonnes âmes qui, dans la sincérité de leur cœur, cherchent ce qui est bien, ce qui juste et ce qui est vrai. Mais les théologiens ont tellement dénaturé les choses que les consciences ne peuvent plus se soumettre, et nous avons besoin du fait spirite pour nous assurer que cette recherche du bien et du juste s'appuie sur quelque chose de plus solide que le dogme enseigné.

Il y a des forces spirituelles dont l'humanité est inconsciente et qui, partout agissantes, dirigent les peuples vers le même idéal. Tandis que les systèmes philosophiques changent sans cesse et se contredisent mutuellement, les vérités morales, qu'elles émanent de Confucius, de Pythagore, de Platon, de Socrate ou de Jésus, sont toujours identiques; tellement l'instinct religieux se montre plus fort que les sophismes de la raison pure.

Pour notre temps, et pour notre civilisation occidentale, la révélation de Jésus contenait tout ce qu'il faut et elle suffit; mais elle a été déformée et surchargée, ce qui fait qu'aujourd'hui il n'est plus possible de rester fidèle à cet enseignement, si on accepte la direction de ceux qui prétendent diriger les consciences depuis que l'Eglise est devenue

Romaine. La constitution des Eglises primitives s'est profondément modifiée depuis leur origine, à tel point que les premiers chrétiens, s'ils revivaient de nos jours, ne reconnaîtraient plus leur tradition évangélique. Et cependant elle est toujours vivante; depuis la grande guerre, les prédicateurs, au moins dans la région parisienne, ne prêchent plus que la saine morale, et laissent soigneusement dans l'ombre les difficultés dogmatiques qui empêchaient les hommes de bonne volonté de vivre en paix avec leur conscience. Mais les intellectuels ne peuvent pas se dégager de l'enseignement qui faisait le fond de la doctrine cléricale d'avant guerre, et ils restent sous le coup des anathèmes qui tendent à l'esclavage des consciences, non seulement parmi les simples fidèles, mais encore parmi les ecclésiastiques soupçonnés de modernisme, et parmi les évêques dont on a étouffé la voix. Un pape assez courageux pour lever ces anathèmes serait fort capable de rendre la vie aux institutions catholiques, mais la puissance Romaine ne se déjoue pas. Et ne croyez pas que je récrimine, ici, contre les erreurs anciennes des conciles et des inquisiteurs. C'est à Rome, et c'est de nos jours, que des chercheurs d'hérésie reçoivent la mission de dénoncer les suspects. C'est à l'ombre du Vatican que la théologie sacrée enseigne encore qu'il est permis de tuer les hérétiques. Ecoutez ce raisonnement: — « Un méchant homme, dit Aristote, est pire qu'une bête et il nuit davantage; d'où il suit que comme il n'est pas mal de tuer une bête de forêts, surtout si elle est nuisible, ainsi ce peut être une bonne action de priver de l'usage d'une vie nuisible un homme hérétique. » Et c'est un professeur de théologie sacrée qui imprimait ces choses, en l'année 1908, sous l'œil et peut-être sous l'inspiration de la Curie Romaine. (Typographia editrix Romana). Et qu'est-ce qu'un hérétique de nos jours? C'est tout simplement quelqu'un qui n'obéit pas au Pape. Théoriquement on pourrait le tuer; on le laisse vivre

parce que le malheur du temps a privé l'Eglise Romaine de sa toute puissance, mais nous avons encore une littérature pieuse qui déplore la suppression des bûchers.

La soumission aveugle à tout ce qui vient de Rome est devenue la grande hérésie moderne du monde catholique; Jeanne d'Arc disait: « Je veux bien écouter le Pape, Messire Dieu premier servi ». C'était la voix inspirée qui proclamait la liberté de nos consciences. Aujourd'hui on nous dit: Le Pape est Dieu! Cela a été affirmé par un évêque en 1930. Et il n'y a pas si longtemps que les voûtes de Notre-Dame ont retenti de la parole impie prononcée par le R. P. Monsalvé: « Seigneur, donnez-nous des prêtres sans aucune volonté propre qui les souille et les arrête, des esclaves ». Ainsi parlait le despotisme clérical d'avant guerre; aujourd'hui les prédicateurs laissent ce cas de conscience dans l'ombre; ils n'en parlent pas, mais on sent bien qu'ils pensent tout bas ce que nous disons tout haut, et ce qu'ils ne peuvent pas faire, c'est de nous libérer du joug des anathèmes qui se placent devant les âmes pures comme une barrière infranchissable; car c'est un principe des théologiens qu'il ne suffit pas d'adhérer des lèvres, mais qu'il faut croire dans le fond intime de son être.

C'est parce qu'on nous a tenu ce langage que nous repoussons des dogmes qui ne sont apparus que huit ou dix siècles après l'enseignement des apôtres, et que nous adhérons à une doctrine qui nous délivre de l'esclavage et qui satisfait notre raison; cette doctrine est, en tous points, conforme aux vérités évangéliques, auxquelles nous prétendons rester fidèles.

Si un Pape avait le courage de dire aux fidèles: « Désormais il n'y a plus d'anathèmes, nous effaçons le passé; **errare humanum est**; Jeanne d'Arc a été hérétique, nous en avons fait une sainte; que ce soit le commencement d'une ère nouvelle, nous ne sommes là que comme propagateurs de la saine morale, comme des apôtres de la justice sociale et de l'amour du prochain; pour le reste, si vous n'êtes pas tout à fait orthodoxe, Dieu seul sera votre juge »; si on disait cela le spiritisme ne serait même plus une doctrine, il resterait un simple objet d'études. Mais tant qu'on ne nous dira pas cela le Spiritisme restera notre ancre de salut, le seul refuge de notre conscience et nous chercherons, comme Saint Paul, le point d'appui de notre croyance dans la résurrection des morts, c'est-à-dire dans la manifestation de leur survivance, seule réalité capable de soutenir notre foi nouvelle, sans répudier l'ancienne qui est celle du Christ.

L. CHEVREUIL.

UN CAS DE RÉINCARNATION

*

La thèse réincarnationniste, conclusion rationnelle de la théorie spirite, est souvent considérée, à tort, comme une simple hypothèse sans fondement. Sans commentaires nous sommes heureux de présenter aux lecteurs de « La Vie » la relation d'un fait probant, annoncé et réalisé, qui s'est produit tout récemment et près de Douai:

Un représentant de commerce de la région du Nord, Monsieur B..., habitant C... perdit en trois jours, fin juin 1926, une fillette de 8 ans 1/2, très intelligente, faisant de la transposition musicale à 7 ans et sur laquelle on pouvait fonder de très grands espoirs. Désespoir des parents, d'autant plus grand que le père, athée absolu à l'époque, croyait son enfant perdu à jamais.

Conseillé par un ami, Monsieur B... se rend un jour à une réunion publique du groupe spirite de Douai; surpris des révélations qui lui sont faites par un médium et dont personne ne pouvait avoir connaissance, Monsieur B... s'intéresse à la science, nouvelle pour lui, qu'est le spiritisme, est vite convaincu et devient même après quelque temps d'essai, médium lui-même.

Au début de 1927 il obtient une communication **écrite comme par un enfant**, écriture semblable à celle de son enfant disparu: « Nom et prénoms de l'enfant, puis: ne pleurez plus je serai remplacer (faute de français d'enfant); le 22 mars 1928 par frère ».

Monsieur B..., de ce fait informe ses amis, **et cela plus d'un an à l'avance**, qu'il a l'espoir d'avoir un fils le 22 mars 1928. **A la date annoncée**, Monsieur B... était l'heureux père d'un garçon.

Ulérieurement, un médium voyant donne à Monsieur B... des preuves incontestables de la présence auprès de lui de sa fillette décédée en 1926; à une question posée par le père: « Revien-dras-tu avec nous », l'entité par le truchement du médium répond: « Peut-être, si je peux ».

Au cours de 1930, Madame B... attend un enfant dont elle espère l'arrivée **pour le début de décembre**.

Or, aux premiers jours d'octobre, Monsieur B... rentrant de voyage ressent dans la main un fourmillement, phénomène se produisant chaque fois qu'il reçoit une communication; prévenu, il prend un crayon **et de la même écriture d'enfant qu'en 1927**, trace le nom et le prénom de sa fillette décédée, puis: « **Je reviendrai le 12 novembre, je serai encore une petite fille, je suis serrée** ».

Monsieur B... stupéfait, puisque attendant un enfant un mois plus tard que la date prédite, **ne dit rien à sa dame de la communication reçue**, mais prévient sa famille et ses amis de la date et du sexe annoncés.

Le 12 novembre 1930, Madame B... mettait au monde une fillette.

Cet enfant ressemble étonnamment à la fillette morte il y a 4 ans, même couleur d'yeux, de cheveux et signe particulier, **2 petites taches de vin dans le cou au même endroit que celles portées par la petite disparue, alors que le garçon né en 1928 ne porte au cou aucune tache**.

NOTA. — Nous tenons à la disposition de nos lecteurs la relation de ces faits écrite et signée par Monsieur B...

Le Secrétaire: A. BREYE.

« Que celui qui n'a jamais péché lui jette la première pierre », a dit Jésus; hélas! les premières pierres sont souvent jetées par les plus grands pécheurs.

L. P.

ÉCHOS DE PARTOUT

*

Nous avons reçu d'un vieux lutteur spirite Lillois une lettre dont nous re-tenons ce passage:

« Le mouvement se dessinant nettement aujourd'hui en faveur de la cause que nous défendons, est des plus encourageant. Après les journaux du Nord, les journaux de Paris! C'est aujourd'hui un correspondant du « Matin » relatant son interview avec l'esprit « Pover » par le truchement de Madame Morris.

« Il est naturel que les journalistes ayant nié ou ridiculisé ne se montrent pas tous convaincus de l'action des esprits; il eut coûté trop à l'orgueil de se déjuger aussi simplement, mais ils sont quand même débordés et doivent suivre. Ne restent plus en arrière que ceux qui après avoir parlé à tort et à travers, gardent encore un silence qui est déjà un **avancement** ».

L'on ne peut mieux présenter l'attitude de la presse et des journalistes à l'égard du spiritisme. En mai 1930, nous avons signalé dans notre bulletin les articles bien documentés du « Réveil du Nord » sur le spiritualisme moderne et les phénomènes médiumniques.

Le 6 janvier, le « Grand Echo » relate comment « un médium dessinateur de Dunkerque, M. Fourmantin, trace de curieuses compositions, sa main étant guidée par les Esprits ». Enfin le journal « Le Matin », dans ses numéros des 2, 3 et 4 février, a rapporté le fait curieux d'une femme qui en transe médiumnique « fait en Angleterre des conférences publiques très intéressantes ». Comme l'écrivait notre honorable correspondant de la région Lilloise: **La cause du Spiritisme avance**.

LA REDACTION.

E. Hamendin

A UN "CROYANT"

— Dis-moi, ami, puisque tu crois en l'immortalité, que penses-tu qu'il adviendra de ton âme après le trépas?

— M'étant attaché en cette vie à ne point faire le mal, ayant rempli de mon mieux mes devoirs familiaux et sociaux, je crois pouvoir espérer qu'après un court stage en purgatoire consécutif à mes peccadilles, je serai admis à connaître en Paradis, le bonheur des élus.

— Bien! Mais es-tu certain que parmi les membres de ta famille ou tes amis, en un mot tous les êtres qui te furent chers, il n'existe pas quelqu'un ayant gravement péché, ne faisant rien pour racheter ses fautes et voué de ce fait à la damnation éternelle?

— Hélas! J'en connais malheureusement plus d'un.

— Et cela ne te fait rien de les savoir, selon ta doctrine, condamnés d'avance à l'Enfer?

— Si cela m'afflige fort, mais qu'y puis-je?

— Tu avoues que cela t'afflige, alors qu'ils ne sont pas encore damnés, mais lorsque tu seras, toi, dans ce que tu appelles le Paradis et que ceux-là seront comme tu le crois en Enfer, comment pourras-tu connaître un bonheur total avec cette pensée que l'un de ceux que tu as aimé endure, sans espoir de les voir jamais cesser, de terribles souffrances? **Et s'il s'agissait de ton fils?**

— C'est vrai, j'y ai songé quelquefois, mais je m'en rapporte pour cela à la Justice et à la Bonté Divine.

— Sans plus, et sans chercher à comprendre, tu mises sur une inconnue et cela te suffit! Moi pas! Et c'est pourquoi j'ai préféré, après avoir étudié ce cas de conscience et bien d'autres, me rallier à la thèse spirite, car par le principe réincarnationniste, elle me donne l'assurance que ceux qui sont actuellement mauvais subiront, dans d'autres vies des épreuves qui les rendront meilleurs. Je suis devenu spirite parce que, partant de ce principe, je suis certain de partager, tôt ou tard, en la compagnie de tous ceux que j'aime le bonheur absolu; ce dont tu n'es certain que pour toi seul, et que par le processus des vies successives, je suis sûr de recevoir la juste récompense du bien que je fais alors que ceux qui m'ont fait du mal devront le réparer. Parce que, de ce fait, je comprends la raison des épreuves que je subis, conséquence probable de mauvaises actions commises en des vies antérieures ou épreuves destinées à me détacher de la matière. Parce que la science spirite appuie ses théories sur des preuves et me donne ainsi une certitude que tu n'as pas et une représentation rationnelle de la Justice et de la Bonté Divine à laquelle tu te rapportes sans chercher à la comprendre.

Aussi, crois-moi, fais comme nous, étudie le problème de la vie et de la mort, cherche la vérité et quand tu seras arrivé à posséder notre conviction, tu auras conquis une quiétude de l'âme qu'aucun dogme religieux ne pourra jamais te donner.

L. PEJOINE.

AVIS

J'informe le « **courageux anonyme** » qui m'a adressé le journal « La Vie » de mars, après avoir encerclé de rouge et doté d'un titre nouveau, l'article « **Sur un cortège** » paru sous ma signature, que j'ai pour principe de ne répondre qu'aux critiques « **signées** ».

La vérité ne blesse que ceux qui ont intérêt à l'étouffer.

L. PEJOINE.

CHRONIQUE RÉGIONALE

M. Louis Marin fit en février à Arras, Douai et Lille une intéressante causerie sur « l'influence de la nature dans le spiritualisme et à travers les âges ». Dans cette étude fort documentée, M. Marin nous invite à observer et aimer la nature afin s'y trouver le réconfort moral et l'élévation spirituelle.

Il appuie sa thèse en nous faisant revivre les grandes figures de l'antiquité Krishna, Moïse, Jésus qui aimaient à s'isoler et retrouvaient Dieu loin des cités et du bruit. Vercingétorix, Jeanne d'Arc furent eux aussi des contemplateurs de la nature et c'est au milieu de leurs forêts, de leurs champs qu'ils communiaient avec le monde spirituel et recevaient leurs enseignements.

Et le conférencier conclut en nous incitant à vivre plus souvent dans le cadre divin de la nature.

Cette causerie fut écoutée à Arras, Douai et Lille avec le plus vif intérêt par les personnes présentes qui remercièrent M. Marin de son instructif exposé.

EXCUSES

M. Péjoine devait faire une causerie au Cercle de Spiritualisme de Douai, le Dimanche 2 Février; retenu à la chambre par la grippe, notre ami n'a pu, à son grand regret, tenir sa promesse; il en est de même et pour le même motif de la causerie que devait faire M. Breye à Arras, le 9 Mars.

Nos amis prient les personnes venues pour les entendre de vouloir bien les excuser; Mlle Sidrac avait d'ailleurs eu l'obligeance de les remplacer.

Le Secrétaire.

LE SPIRITISME

Réfutation de quelques erreurs (Suite)

Les 9/10 des phénomènes spirites ont lieu en pleine lumière, faisons-en une courte énumération:

1° Le phénomène le plus connu, celui de la table qui permet, par des coups frappés et par un mode de communication approprié, de recevoir des messages spirites, a lieu en pleine lumière.

2° L'expérience du « oui-ja », petite planchette qui remplace le guéridon primitif, se fait en lumière.

3° Les communications par l'écriture médiumnique sont données en lumière.

4° Le phénomène dit Incorporation qui permet les manifestations verbales par un médium endormi se produit en lumière.

5° Les phénomènes de vision et d'audition comme ceux de Jeanne d'Arc ont lieu en lumière.

6° Les faits de clairvoyance s'obtiennent en lumière, etc...

Cependant l'on parle parfois d'un phénomène spirite qui se passe dans l'obscurité: la matérialisation actuellement désignée sous le nom scientifique « d'ectoplasmie » sorte de condensation fluïdique souvent lumineuse par elle-même.

En effet l'obscurité, ou tout au moins la lumière rouge sont nécessaires pour constater ce phénomène. Mais dans le domaine matériel n'y a-t-il pas des expériences physiques qui ont besoin également de l'obscurité pour réussir. Sauf dans des conditions spéciales, ne faut-il pas l'obscurité pour se servir des rayons X, pour faire des développements photographiques; pour voir les films au cinéma? N'a-t-on pas également constaté en T.S.F. que la nuit facilitait la propagation des ondes herziennes qui acquéraient alors une plus forte puissance et une plus grande netteté. Les éclairs au cours des orages, ne nous apparaissent-ils pas plus lumineux le soir que le jour? Certaines expériences chimiques n'ont-elles pas besoin, elles aussi, de l'obscurité pour être réalisées? Il en est de même pour l'observation du phénomène particulier de « condensation fluïdique produit par certains médiums.

Ce phénomène est d'ailleurs un fait exceptionnel obtenu très très rarement et n'étant reconnu comme réel par les spirites, qu'autant qu'il leur est prouvé que toutes les conditions de contrôle ont été prises pour empêcher la fraude et la tromperie.

Toutes les autres manifestations peuvent être provoquées et obtenues dans les cercles familiaux en suivant certaines règles d'expérimentation bien définies et où l'obscurité n'est nullement nécessaire.

(A suivre).

A. RICHARD.

SIÈGES ET LIEUX DE RÉUNIONS des Groupements affiliés à la Fédération

ARRAS « Fraternelle Spiritualiste ». —

Réunion le **deuxième dimanche** de chaque mois, salle du Café Magniez, Boulevard Crespel, à 15 heures 30.

Secrétaire: M. Pecqueur, 25, rue Florent-Evrard, Arras.

CAMBRAI. — Réunion sur convocation.

Membres correspondants: MM. Collignon et Havez, Vieux Chemin du Cateau, Cambrai.

CAUDRY. — Réunion sur convocation.

Membre correspondant: M. Brizzolara, 21, rue d'Alsace.

DOUAI. — Une réunion publique a lieu le **premier dimanche** de chaque mois, à 16 heures au siège du **Foyer de Spiritualisme**, 4 bis, rue Neuve-Notre-Dame.

La bibliothèque et le secrétariat sont ouverts tous les jeudis, de 16 heures à 18 heures. De 19 heures à 21 heures, le jeudi, séance d'expérimentation et d'étude. — Secrétaire: M. A. Richard.

DUNKERQUE. — Réunion sur convocation

Siège: 38, Rue de Soubise. — Président: M. Barron.

Secrétariat ouvert le dimanche, de 11 à 12 heures, rue Benjamin-Morel, 15.

LILLE « Fraternelle Spiritualiste ». —

Une **réunion publique** a lieu le **quatrième dimanche** de chaque mois au siège, 48, rue Ratisbonne, à 4 heures.

Président: M. Flahaut, 26, Rue Kuhlmann, à La Madeleine (Nord).

NŒUX-LES-MINES. — Membre correspondant: M. Berthelin, 11, rue du Plat-Fossé (Visible le mercredi et le vendredi après diner).

ROUBAIX. — Le Cercle d'Etudes Psychiques et Spiritistes, organise une **réunion publique le deuxième dimanche** de chaque mois, à 4 heures précises au siège, Café du Commerce, 21, Grand-Place.

Dans le même local, les guérisseurs sont à la disposition des malades tous les samedis, à partir de 4 heures 30.

Secrétaire: M. Coetsier, 6, rue des Trente.

TOURCOING. — Réunion le **troisième dimanche** de chaque mois, à 15 heures,

Café de l'Isly, rue de Tournay (derrière les Halles).

Secrétaire: M. Louis Parmentier, 369, rue du Clinquet, Tourcoing.

VALENCIENNES-ANZIN. — Membre correspondant: M. Brasseur, 22, Chasse Royale, par Valenciennes.

INSCRIPTION LUE SUR LA TOMBE D'UNE JEUNE FILLE

L'oiselet est tombé du nid!...

Mais, de cette terre banni
L'esprit, toujours plus haut, s'élève
Et chante à travers l'infini
Son hosannah toujours béni
Mourir: c'est renaître sans trêve!

L'oiselet est tombé du nid!

MYTIS.

Celui qui sait avoir fait le mal admettra difficilement le principe de la réincarnation; il préfère croire au coup d'éponge « in extremis » devant l'envoyer tout droit en Paradis.

L. P.

M. BERTHELIN reçoit à:

NŒUX, le mercredi, toute la journée et le vendredi après-midi.

LENS, chez M. Béthencourt, face à la fosse N° 1 de Lens, deux mardis par mois, les 7 et 21 Avril.

BEUVRY, à domicile, y compris ANNEQUIN, CUINCHY, les Lundis 30 Mars, 13 et 27 Avril.

HAZEBROUCK, 39, rue d'Aires, de 10 heures à 11 heures 30, les Jeudis 2 et 16 Avril, et tous les 15 jours.

ARRAS, 9, rue d'Amiens, les Jeudis 26 Mars et 9 et 23 Avril.

BARLIN, chez M. Lorgnier, cultivateur, rue du Larie, chaque vendredi.

BETHUNE, les Lundis 6 et 20 Avril, à domicile, ensuite tous les 15 jours.

AVION, BULLY-GRENAY, 16, rue de Béthune et à domicile, les Samedis 4 et 18 Avril, et tous les 15 jours.

SIN-LE-NOBLE, chez M. Marissal, 122, rue du Faubourg, et à domicile, les Samedis 28 Mars et 11 et 25 Avril, et tous les 15 jours.

DOULLENS, chez Madame Boitel, 5, rue de la Bassée, chaque premier dimanche du mois, de 1 heure à 4 heures.

RŒUX, chez M. Cathelain, les Mardis 31 Mars, 14 et 28 Avril.

ROUBAIX. — Les guérisseurs sont à la disposition des malades tous les samedis, à partir de 4 heures 30, au siège du cercle, Café du Commerce, Grande-Place, 21.

TOURCOING, Madame BREYE recevra les malades à chaque **réunion du groupe de Tourcoing.**

Fédération Spiritualiste de la Région du Nord

Siège: 4 bis, rue Neuve Notre-Dame, à Douai

BULLETIN D'ADHESION ET D'ABONNEMENT

L'Adhésion à la Fédération Spiritualiste du Nord (Cotisation 10 francs) donne droit au service gratuit du Bulletin. — Les abonnements partent du 1^{er} Juillet ou du 1^{er} Janvier.

Je soussigné
demeurant à
rue, N°, déclare
m'insérer comme ADHERENT à la F. S. N., cotisation:
10 francs.

Le 193.....

Signature:

Les abonnements et adhésions à la Fédération sont reçus par:

MM. BREYE, 69, Rue Marceau, à Sin-le-Noble (Nord).

RICHARD, 4 bis, Rue Neuve Notre-Dame, à Douai (Nord).

BERTHELIN, Rue du Plat-Fossé, à Nœux-les-Mines (Pas-de-Calais).

Et par les Secrétares des Groupements affiliés.

(La personne qui perçoit la cotisation a la responsabilité de l'inscription).

E. Lamendin